

Suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 27 novembre au 10 décembre 2019

1 Actualités européennes

- L'Union européenne et l'accord de Paris : vers la neutralité climatique
- Vers une Conférence sur l'avenir de l'Europe
- Les méthodes de travail de la Commission von der Leyen : une Europe plus ambitieuse chez elle et sur la scène mondiale
- Points forts de la séance plénière du Parlement européen : nouvelle Commission, budget pour 2020, changement climatique

2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

Date	Institution	Ordre du jour
12 décembre 2019	Conseil européen	- Changement climatique - Cadre financier pluriannuel 2021-2027 - Relations extérieures de l'Union
13 décembre 2019	Conseil européen extraordinaire (article 50)	Brexit et préparation des négociations sur les relations futures entre l'Union européenne et le Royaume-Uni
16 et 17 décembre 2019	Conseil "Agriculture et Pêche" (AGRIPECHE) <i>Représentant belge : à définir</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le site web du Conseil .
19 décembre 2019	Conseil "Environnement" <i>Représentant belge : Mme Zuhail Demir</i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le site web du Conseil .

3 *Divers*

- Rapport spécial n° 23/2019 de la Cour des comptes européenne sur la stabilisation des revenus des agriculteurs : une panoplie complète d'outils, mais certains connaissent des problèmes de faible utilisation ou de surcompensation

La Cour des comptes européenne a mené un audit sur l'efficacité des mesures prises par l'Union européenne dans le cadre de la Politique agricole commune pour gérer les risques et les crises auxquels font face les agriculteurs.

Les recommandations que la Cour adresse à la Commission européenne portent notamment sur la nécessité d'encourager les agriculteurs à mieux se préparer aux crises, les critères pour l'application de mesures exceptionnelles et les compensations pour les opérations de retrait du marché.

- Rapport spécial n° 22/2019 de la Cour des comptes européenne sur les exigences de l'Union européenne applicables aux cadres budgétaires nationaux doivent encore être renforcées et leur application doit être mieux contrôlée

La Cour des comptes a mené un audit sur les exigences de l'Union européenne applicables aux cadres budgétaires nationaux adoptées en vue de remédier aux causes profondes de la crise financière et d'améliorer la gouvernance budgétaire en Europe.

La Cour souligne que l'Union doit renforcer ses exigences légales relatives aux cadres budgétaires nationaux et mieux contrôler leur application par les Etats membres. En outre, elle soutient que le Comité budgétaire européen n'est pas indépendant de la Commission.

4 *Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie*

Prochaine réunion : à fixer